



La Lettre de la Maire

JUIN 2026

N° SPÉCIAL

Un été solidaire, festif et responsable

Chères Fossatussiennes, Chers Fossatussiens,

L'été approche à grands pas et avec lui son lot d'opportunités : des manifestations culturelles et sportives, des rencontres citoyennes ou encore des moments d'échanges qui rassemblent. Chacun d'entre nous attend cette période avec impatience.

Cependant, depuis plusieurs années, la canicule s'invite au cœur de l'été et nous oblige à prendre soin des uns et des autres. Pour aider à vivre cette période, les élus ont œuvré : création d'îlots de chaleurs, installations de climatisations ou encore vigilance accrue auprès des séniors... autant d'actions qui garantissent un vivre-ensemble apaisé malgré des conditions climatiques détériorées. **N'hésitez pas à vous assurer que vos proches ne souffrent pas de la chaleur.** L'été s'annonce chaud et, comme dit l'adage, mieux vaut prévenir que guérir¹.

Prendre soin des autres, c'est aussi les respecter. C'est respecter l'espace public et faire en sorte que le vivre-ensemble s'organise avec bienveillance et non-violence.

C'est pourquoi je tiens à revenir sur trois événements récents.

Tout d'abord, je veux rappeler que **l'ouverture sauvage des bouches à incendie est strictement interdite. Le fait d'ouvrir une bouche à incendie est passible de 5 ans de prison et de 75 000 euros d'amende.** Même pour se rafraîchir, une ouverture de bouche à incendie mal réalisée peut occasionner des blessures graves, le gaspillage de l'eau s'avère couteux pour la collectivité et cette ouverture interdite peut également mettre à mal une intervention des pompiers.

De même, **les barbecues sauvages sont strictement interdits**, notamment en ville et dans les parcs et jardins publics afin d'éviter tout incendie ou accident. L'amende, pour rappel, est de 135 euros.

Ensuite, je tiens ici à revenir sur les événements qui ont marqué la victoire du Paris-Saint-Germain, samedi 30 mai dernier. En ces temps où notre société est bousculée par des crises économiques et climatiques, **je vous invite à ce que les expressions de joie des uns et des autres ne soient pas entachées par des actes malveillants et indignes de ces moments.**

Nous avons pu observer de très jeunes enfants (de primaire ou collégiens) utiliser des mortiers d'artifice pour fêter ce moment dans l'espace public. Le transport et l'usage des mortiers d'artifice sont strictement interdits par arrêté du Préfet lors d'événements à forte tension, comme ce fut le cas samedi 30 mai. **L'auteur de tels faits s'expose à une contravention de 5e classe, pouvant aller jusqu'à 1 500 euros, doublée en cas de récidive pour acquisition et détention.**

¹ En cas de malaise ou de comportement inhabituel d'un proche ou d'un voisin, contactez immédiatement le 15 ou le 112. Pour toute question, contactez les services de la ville au 01.34.47.40.40.

Cette interdiction est légitime : elle garantit la protection des uns et des autres. Un tir malencontreux peut provoquer des dégâts irréversibles chez l'utilisateur ou chez les victimes (blessures, brûlures, etc...). **Ce samedi 30 mai, deux enfants ont été blessés. Je leur adresse ainsi qu'à leurs familles, tout mon soutien et mes vœux de rétablissement.**

La sécurité de nos enfants est l'affaire de tous : parents, éducateurs, institutions. Nous devons rester collectivement vigilants.

Plutôt que de filmer les « prouesses » des enfants, j'invite chacun à poser un cadre, à s'assurer que les enfants respectent les règles et surtout j'invite tous les parents à veiller sur leurs enfants afin d'éviter tout débordement. **Depuis plusieurs semaines, nous observons, au-delà de cet événement, des enfants livrés à eux-mêmes, en soirée très tardivement et sans présence parentale, qui jouent dans la rue, et ce dès l'âge de 4-6 ans : ceci est inacceptable et représente un danger pour les enfants.**

Il est aussi inadmissible que les forces de l'ordre se fassent viser par des tirs de mortiers d'artifice en plein centre-ville, sous les yeux - voire sous les caméras – de certains parents.

Les élus municipaux et moi-même condamnons fermement ces pratiques et ces violences et réclavons aux adultes concernés la prudence et la protection de leurs enfants.

Pour rappel, les parents sont civilement responsables de leurs enfants. Aussi, je convoquerai systématiquement tout parent dont les enfants se retrouveront exposés à ces dangers.

L'été ne fait que commencer et d'autres événements heureux sont à venir : la fête de la musique ou encore des matchs de coupe du monde de football. La ville met tout en place pour sensibiliser les enfants aux dangers, notamment par le biais du service jeunesse ou encore grâce à l'action de l'association de prévention jeunesse IMAJ.

Afin que tout se passe dans une ambiance festive et joyeuse, je remercie chacun de sa vigilance et pour toutes les paroles et actes de prévention qui seront formulées auprès des enfants, pour un vivre ensemble des plus respectueux.

Ensemble, soyons des citoyens actifs,

Ensemble, mettons tout en œuvre pour un été en toute sécurité.



Jacqueline Haesinger
Maire de Fosses

